# ÉTUDE

SUR LE

# REGISTRE BERTRAND

DE

## SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

PAR

## Suzanne OLIVIER,

Licenciée ès lettres.

#### CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU REGISTRE BERTRAND

Le registre Bertrand tire son nom du prieur sur l'ordre de qui il fut composé en 1340.

Le prieur Bertrand. — Prieur du Moustier-Ventadour, puis en 1321 de Saint-Martin-des-Champs, Bertrand de Pébrac fut envoyé par Philippe VI et Jean II comme commissaire en Languedoc; il devint évêque de Vabres et mourut en 1358.

Description et composition du registre Bertrand. — On conserve aux Archives Nationales trois exemplaires du Bertrand : les manuscrits LL 1355 (A), LL 1356 (C), LL 1357 (B).

Le registre contient un état des droits et des charges de Saint-Martin-des-Champs, classés dans l'ordre des offices ou des prieurés dépendants auxquels ils sont attribués. Le manuscrit A est l'un des deux originaux composés sur l'ordre de Bertrand de Pébrac; le manuscrit B a été copié vers 1475 sur l'autre original aujourd'hui perdu; le manuscrit C est l'extrait que le prieur Guillaume III Baile fit faire en 1376; il ne contient ni les revenus des officiers du prieuré, ni le détail des prieurés dépendants.

Analyse. — Le registre est divisé en trois parties :

I. Le prieur : droits et rentes, charges, reddition des comptes, biens exploités par les procureurs, fiefs. — II. Le couvent et les officiers : célerier, chambrier, secrétain, hôtelier, infirmier. — III. Les prieurés dépendants, vingt-cinq en France, trois en Angleterre : vicairies, cures et chapellenies à la présentation et collation du prieur.

Caractère officiel. — I. Par son but. — II. Par sa rédaction. — III. Par son utilisation jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

#### CHAPITRE II

LES BIENS DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Acquisition et situation. — Les biens acquis depuis la fondation du monastère en 1060 s'étendaient au nord de la Loire et plus encore au nord de la Seine; le prieuré de Saint-Martin administrait les plus proches de Paris, les autres étaient partagés entre les prieurés dépendants.

Nature. — Terres : terres arables, prés, bois, vignes, plantations de saules, de noyers, potagers.

Viviers, pêcheries.

Édifices: moulins, granges, manoirs avec colombiers, fours et pressoirs banals, maisons d'habitation. Églises.

Revenus : revenus des églises, dîme : grosse dîme payable en nature, menue dîme acquittée en argent. Cens en argent ou en nature, avec droits de vente, saisine, amende, croît de cens, taille, champart ou plutôt demi-

#### CHAPITRE IV

#### RECETTES ET DÉPENSES DU PRIEURÉ

Recettes. — Les recettes fixes du monastère parisien s'élevaient à plus de 3.000 livres de numéraire et 380 muids de grain; celles de l'ensemble de la communauté avec les prieurés dépendants à 7.500 livres de numéraire, 2.700 muids de grain, 450 tonneaux de vin, 2.000 volailles, 760 livres de cire, de l'huile, du sel, des épices, du bois.

Dépenses. — I. Entretien des cinquante moines de Saint-Martin. Nourriture : surtout des œufs et du poisson sec (harengs). Vestiaire. Soins aux malades.

- II. Entretien des lieux d'habitation : des édifices et du mobilier.
- III. Frais de culte : entretien de l'église et de son mobilier, ornements, luminaire.
  - IV. Frais d'exploitation du domaine.
  - V. Paiement des employés, ouvriers, domestiques.
  - VI. Aumônes, invariablement tarifées.
  - VII. Pensions des étudiants : 115 livres.
- VIII. Droits payables aux autorités ecclésiastique et royale.

Les procurations n'étaient dues aux évêques et à l'abbé de Cluny que lorsqu'ils visitaient personnellement le prieuré.

La décime acquittée par chaque officier et chaque prieuré fournissait plus de 1.000 livres tournois.

IX. Redevances diverses : aux curés, à des abbés ou prieurs, à des seigneurs laïques.

Pour les prieurés dépendants, les dépenses étaient les mêmes.

### CHAPITRE V

RENSEIGNEMENTS DIVERS
FOURNIS PAR LE REGISTRE BERTRAND

Mesures de capacité, de surface. Prix des denrées.

LE BERTRAND

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX

CONTENUS DANS LE REGISTRE BERTRAND